



Bourron-Marlotte

actualités



Pose de la première pierre du restaurant scolaire



La pose de la première pierre a eu lieu le jour de la rentrée scolaire, le 1^{er} septembre, en présence de Jean-Marc Giraud, Sous-Préfet de Fontainebleau, Frédéric Valletoux, Conseiller régional, et Béatrice Rucheton, Conseillère Départementale.

L'espace dédié à la restauration scolaire est aujourd'hui inadapté pour accueillir chaque jour 170 enfants, dont 50 de l'école maternelle Charles Moreau-Vauthier et 120 de l'école élémentaire Jules Renard.

Le nouveau restaurant permettra aux plus petits d'éviter de s'habiller pour sortir puisqu'il

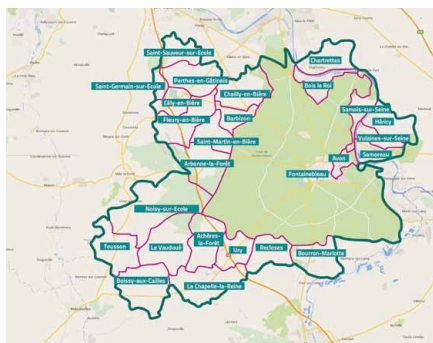
sera accessible directement de l'école maternelle et qu'il répondra aux nouvelles normes d'hygiène mais aussi de confort, avec une surface de 470m² plus un préau de 60 m² pour l'accueil des élémentaires.

► Lire l'article en intégralité p. 3

Un nouveau territoire pour notre commune au 1^{er} janvier

Pour former une communauté d'agglomération, l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 prévoyait la fusion des 4 communautés de communes avec le « Pays de Fontainebleau ». Un comité de pilotage composé des 26 maires, des présidents et vice-présidents des cinq intercommunalités concernées se réunit depuis avril pour préparer cette évolution majeure résultant de la Loi NOTRe.

► Lire l'article en intégralité p. 6



Les travaux
de la rentrée

► p. 3

Actualités
des **associa-**
tions

► p. 10

L'agenda

► p. 12

► édit



Inaugurée en présence de mes prédécesseurs Jacques Margerie, Jean-Louis Dupays, Colette Parant et Juliette Vilgrain, une plaque apposée dans le hall d'entrée de la mairie rappelle les noms des « Maires de 1790 à nos jours », depuis la création de 44 000 communes par la Révolution Française. Etienne Poincard devient alors le premier maire élu au suffrage universel. Deux siècles plus tard, il y a encore aujourd'hui en France un peu moins de 36 000 communes, en baisse de seulement 2% en 2015 malgré les incitations de l'Etat à la fusion de communes avec la promesse de ne pas baisser les dotations. C'est dire combien les Français restent encore très attachés à leur commune.

Comme il est quasiment impossible de fusionner spontanément, la seule alternative douce trouvée par l'Etat se fait par l'élargissement des intercommunalités au sein desquelles il nous faut coopérer et travailler ensemble.

Cette nouvelle organisation territoriale, nécessaire économiquement pour rationaliser nos investissements dans des équipements communs, éloigne le maire et son Conseil de leur mission d'élus de proximité puisque d'importantes compétences sont transférées au fil des années à la Communauté de Communes : le développement économique, l'aménagement à travers le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan Local de l'Habitat (PLH), l'eau et l'assainissement, les déchets, les transports, certains équipements sportifs et dernièrement les aires d'accueil des gens du voyage.

Après avoir rejoint le Pays de Fontainebleau il y a seulement 4 ans, la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 fait passer dans un délai très contraint notre intercommunalité de 5 à 26 communes (68 700 habitants) au 1^{er} janvier 2017 et le doublement de la population au-delà du seuil de 50 000 amène notre Pays de Fontainebleau à devenir une Communauté d'Agglomération. Nécessaire en comparaison de nos pays voisins, la réforme territoriale en marche verra sans doute la poursuite de la montée en puissance des intercommunalités et il nous faudra veiller à ce que notre mairie offre toujours le service de proximité attendu de nos concitoyens.

Jean-Pierre Joubert, Maire

L'office de tourisme **au cœur de la future intercommunalité**

Vendredi 16 septembre, Jean-Pierre Joubert et l'équipe municipale ont fêté l'installation de l'office de tourisme de Bourron-Marlotte dans la salle des peintures de la maison Monier.



© L'Editeur

Plusieurs maires de la future intercommunalité avaient fait le déplacement pour découvrir les lieux, accompagnés de Frédéric Valletoux, président du Pays de Fontainebleau et président du Comité Régional du Tourisme, de Béatrice Rucheton, conseillère départementale, et de Jean-Michel Genetteau, directeur de Fontainebleau Tourisme.

Quelles actions à venir ?

C'était l'occasion pour Frédéric Bassoulet de rappeler l'importance du tourisme de proximité pour notre village, en déclinant la feuille de route des actions municipales à venir :

- Création d'ici la fin 2016 d'un « label qualité » afin de valoriser nos acteurs économiques par le biais d'une présence promotionnelle dans les offices de tourisme de la future intercommunalité.
- Vente en direct à l'office de tourisme de Bourron-Marlotte des produits locaux.
- Création de trois circuits connectés et alternatifs à la voiture (à pied ou à vélo), avec l'ambition de mettre en place un système d'utilisation / location de vélos au départ des gares et/ou de l'office et de la mairie.
- Une boucle thématique dans le village, portant sur le patrimoine et l'insolite.

- La connexion par le Loing, la gare de Bourron et la forêt, des deux grands pôles touristiques du sud Seine-et-Marne que sont le pays de Nemours et le pays de Fontainebleau.

- La jonction avec le circuit européen de vélo soit vers Samois, soit vers Nemours.

- Création de packs touristiques qui permettront aux visiteurs de mettre en perspective l'histoire culturelle et artistique du XIX^{ème} siècle, entre Barbizon, Fontainebleau et Bourron-Marlotte.

- Enfin, proposition de faire de l'office de tourisme la maison du cinéma et du numérique de la future intercommunalité, en rattachant la démarche à l'histoire du village qui a longtemps accueilli et accueille toujours des professionnels du cinéma, soit en villégiature, soit à l'occasion de tournages. Pour ce faire, l'atelier Delort, dont la restauration a permis de retrouver son usage d'origine d'atelier de sculpture et de peinture, pourra également servir de lieu de tournage et d'expression numérique.

Ce programme répond à la fois au cahier des charges du label « Village de Caractère » que Bourron-Marlotte a obtenu en 2015, à celui de la labellisation à venir de Fontainebleau Tourisme, et permet de poser le socle d'un projet intercommunal fort. ■

Rentrée **scolaire**



La rentrée scolaire de nos élèves s'est très bien passée dans l'ensemble malgré les renforcements de la sécurité. Le corps enseignant et les acteurs de la Mairie (agents et élus) prennent soin de préparer nos élèves, notamment pour que l'application des Plans Prioritaires de Mise en Sécurité (PPMS) de chaque établissement se mette en œuvre le plus rapidement et le plus efficacement possible. Dans le cadre de ces PPMS, l'Education Nationale demande que 3 exercices soient effectués : un exercice attentat intrusion, un exercice alerte incendie et un exercice alerte tempête. Ils seront réalisés dans tous les établissements au cours de l'année scolaire et adaptés en fonction de l'âge des enfants.

Effectifs

Concernant les effectifs nous avons actuellement 83 élèves à l'école maternelle « Charles Moreau-Vauthier » répartis en 3 classes et 154 élèves à l'école élémentaire « Jules Renard » répartis en 6 classes soit un total de 237 élèves. 68% des élèves de l'école maternelle déjeunent au restaurant scolaire et 79 % des élèves de l'élémentaire.

Nouvelles activités périscolaires

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAPS) sont gratuites et ont lieu les mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30, sur inscriptions à la Mairie. Elles obtiennent un vif succès puisque 63% des élèves de maternelle et 73 % de l'école élémentaire sont inscrits.

D'autres services payants sont toujours d'actualité pour aider les parents à organiser les journées de leurs enfants. La garderie le matin est possible dès 7h, le soir dès 16h30 et cela jusqu'à 19h. De même, les études dirigées, sous le regard vigilant des enseignants de 16h30 à 18 h. ■



Pose de la première pierre du **restaurant scolaire**

L'espace dédié à la restauration scolaire est aujourd'hui inadapté pour accueillir chaque jour 170 enfants, dont 50 de l'école maternelle Charles Moreau-Vauthier et 120 de l'école élémentaire Jules Renard.

Le nouveau restaurant permettra aux plus petits d'éviter de s'habiller pour sortir puisqu'il sera accessible directement de l'école maternelle et qu'il répondra aux nouvelles normes d'hygiène mais aussi de confort, avec une surface de 470m² plus un préau de 60 m² pour l'accueil des élémentaires.

Il comprendra deux salles à manger :

- une pour les élèves de maternelles qui seront servis à table ;
- une pour les élèves d'élémentaires en self-service pour développer leur autonomie.

Combien ça coûte ?

Le coût hors taxes de la construction du restaurant scolaire s'élève à 700 000 € et plusieurs subventions ont été obtenues pour un montant total arrondi de 270 000 € qui se répartissent comme suit :

- l'Etat pour 67 000 € à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ;
- la Région pour 173 000 € par un Contrat Régional de Territoire ;
- le Département pour 30 000 € à travers le Fonds E.CO.LE.

Deux autres subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat et du Département pour les travaux d'aménagement intérieur et des équipements complémentaires pour un coût prévu de 60 000 €.

Objectif

Pour son ouverture prévue pour la rentrée de septembre 2017, l'objectif de la municipalité est de tout mettre en œuvre pour que ce restaurant soit identifié par l'enfant comme un espace de détente, en rupture avec le temps scolaire. ■



Création de trottoirs entre le magasin Cocci Market et le chemin de l'Etang, en direction de la Gare.

Les travaux de la rentrée

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, les travaux pour la **création de trottoirs** entre le magasin Cocci Market et le chemin de l'Etang, en direction de la Gare, sont achevés. Aller prendre son train quotidien sera plus aisé, le revêtement incrusté de petits gravillons (béton désactivé) crée une surface plane et « roulante ». Pour notre entrée de village, le matériau présente aussi l'intérêt d'avoir un ton pierre claire, en harmonie avec les murs et les bas côtés de la chaussée. La section chemin de l'Etang – Gare devrait être mise au programme de l'année prochaine.

Plus confortable aussi sera, à la prochaine rentrée, la vie quotidienne de nos écoliers puisque les travaux du **restaurant scolaire**

(lire ci-dessus) seront terminés en septembre.

A noter que dans le même temps, **un parking** de 55 places va voir le jour entre le skate park et l'Espace Jean Renoir. Fini le sol boueux et le stationnement aléatoire !

Du côté des piétons, ce sont ceux qui empruntent la rue **des Mathurins** qui verront leur cheminement bien facilité. Du croisement avec la rue Bourgeoise jusqu'à la rue Parmentier, des bordures de trottoir vont être mises en place et le cheminement sera gravillonné – les eaux pluviales seront collectées pour éviter les ruissellements actuels sur la chaussée. ■

Homage Marc Gourée



Marc Gourée, élu Conseiller Municipal de Bourron-Marlotte depuis 2008, est décédé le 20 juillet dernier. Malade, il n'avait pu assister à la cérémonie de la fête nationale en tant que responsable du protocole pour les commémorations au Monument aux Morts.

Correspondant Défense de la commune, Il était également membre de la commission Animations et Sports et avait reçu la médaille Bronze puis Argent de la « Jeunesse et des Sports ». L'ensemble du Conseil appréciait beaucoup sa convivialité amicale.

Marc Gourée a su mener de front ses activités professionnelles et son engagement au titre de la réserve militaire, un milieu pour lequel il éprouvait une grande admiration, en s'investissant dans presque toutes les associations militaires et patriotiques. Il était capitaine de réserve et Officier de l'Ordre National du Mérite.

En présence de nombreux représentants des associations, le Maire Jean-Pierre Joubert lui a rendu un dernier hommage au funérarium de Saint-Fargeau-Ponthierry au nom de la commune de Bourron-Marlotte et du Conseil Municipal. ■



Gymnase **André Poirier**

A l'occasion de la 25^e Foulonnée Bourronnaise, le Conseil Municipal a souhaité rendre hommage à André Poirier, maire de 1971 à 1989. Pendant ses trois mandats, il réalise avec son Conseil :

- le réseau d'assainissement collectif et la station d'épuration ;
- le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable et l'arrivée du gaz de ville ;
- l'agrandissement de l'ancienne école maternelle, aujourd'hui Centre de Loisirs ;
- l'achat des terrains pour l'école Charles Moreau-Vauthier et la déchetterie ;
- la création d'un restaurant scolaire à la salle des fêtes.

Défenseur de la vie associative

Apiculteur et ardent défenseur de la vie associative, André Poirier considérait le sport comme la thérapie de tous les maux. Il en fit profiter les Bourronnais-Marlottins à travers des disciplines variées en initiant :

- le premier cross municipal en 1976 devenu la Foulée Bourronnaise ;
- la construction des courts de tennis à l'arrière du gymnase qui font l'objet d'un projet important de rénovation en 2017.

Un hommage à un grand sportif

Suite à un pari, ses talents d'alpiniste lui permettront de remettre en place le coq paratonnerre sur le clocher de l'église avec le curé Jean Chauvin.

Mis à l'étude dès son élection, le gymnase des Gâtines fut inauguré par André Poirier en octobre 1975. Il porte dorénavant sur sa façade le nom de « Gymnase André Poirier » en hommage à ce maire grand sportif, qui fut décoré en 1989 de la médaille de la Jeunesse et des Sports, la seule médaille qui avait de l'importance à ses yeux. ■

Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 14 juillet en présence de Mr le sous-préfet de Fontainebleau, Jean-Marc Giraud. Après le traditionnel défilé en musique avec le Réveil Band, toute la population était invitée à la caserne des pompiers pour un verre de l'amitié.

► CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du Conseil Municipal (extraits):

Les séances sont publiques et les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie et sur le site internet.

22 juillet 2016

- Accord pour bénéficier d'une dotation de solidarité dans le cadre de la crue du Loing
- Décision modificative – Budget 2016
- Nouveaux tarifs ASLH et garderie
- Règlement intérieur ASLH
- Restaurant scolaire-Etude-Garderie
- Report de décision d'une zone 30km/h
- Dons d'œuvres à la commune

► LE CONCERT DES CHIENS

Nos amis les chiens se révèlent bien malheureux quand les maîtres partent la journée, le ou les laissant seuls dans le jardin ; et là commencent les aboiements de détresse, auxquels ne manquent pas de répondre les chiens du voisinage par solidarité. Ce qui rend la vie des riverains impossible, une conversation inaudible, un repos inenvisageable.

Merci aux maîtres qui s'absentent de rentrer les chiens à la maison !

► DÉCHETTERIE DE BOURRON-MARLOTTE

Lors d'un premier accès à la déchetterie, ne pas oublier d'apporter votre avis d'imposition de la taxe d'habitation : le nouveau règlement impose de communiquer au gardien votre numéro fiscal afin de limiter l'accès de notre déchetterie aux particuliers des communes concernées.

► LE RESPECT DE LA ZONE BLEUE

Quelques places bien pensées sont affichées « zone bleue » à proximité de nos commerces afin de permettre aux clients de stationner un temps court pour faire leurs courses et de libérer rapidement les places pour d'autres clients. Nos commerces souffrent du non-respect de ce principe et de stationnements longs qui les pénalisent en termes de visites de clients, de ventes et de chiffre d'affaires.

Merci de penser à nos commerçants qui assurent la vie du village et ont besoin de la venue de leurs clients pouvant stationner les uns après les autres !

► INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que :

- les Elections Présidentielles auront lieu les 23 avril 2017 et 7 mai 2017
- les Elections Législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017

Les personnes qui souhaitent voter pour ces élections et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales peuvent le faire dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2016 à midi en mairie, ou en ligne jusqu'au 31 décembre 2016 à minuit (se référer aux informations sur le site de la mairie).

Sont concernés :

- les nouveaux arrivants sur la commune
- les jeunes ayant 18 ans au 28 février 2017.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (quittance EDF, loyer...).

Les jeunes vivant au domicile de leurs parents devront fournir une attestation d'hébergement.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner en mairie au 0164455850.

► BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Pour rappel, l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de Seine et Marne interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts et n'est plus toléré sur le territoire de notre commune.

Sont considérés comme déchets verts les éléments issus de la taille des haies et des arbustes, du débroussaillage, de la tonte des pelouses et autres pratiques similaires.

Afin de respecter notre environnement et le voisinage, leur élimination doit se faire par compostage, broyage, le compartiment dédié de la poubelle marron pour les petits volumes. ou par dépôt dans notre déchetterie.

► URBANISME

Une note d'information, diffusée en décembre dernier avec le N°58 de « Bourron-Marlotte Actualités » et toujours disponible en mairie, précise les documents obligatoires à envoyer au service urbanisme municipal avant certains travaux

Déclaration préalable de travaux (Cerfa 13703*04) :

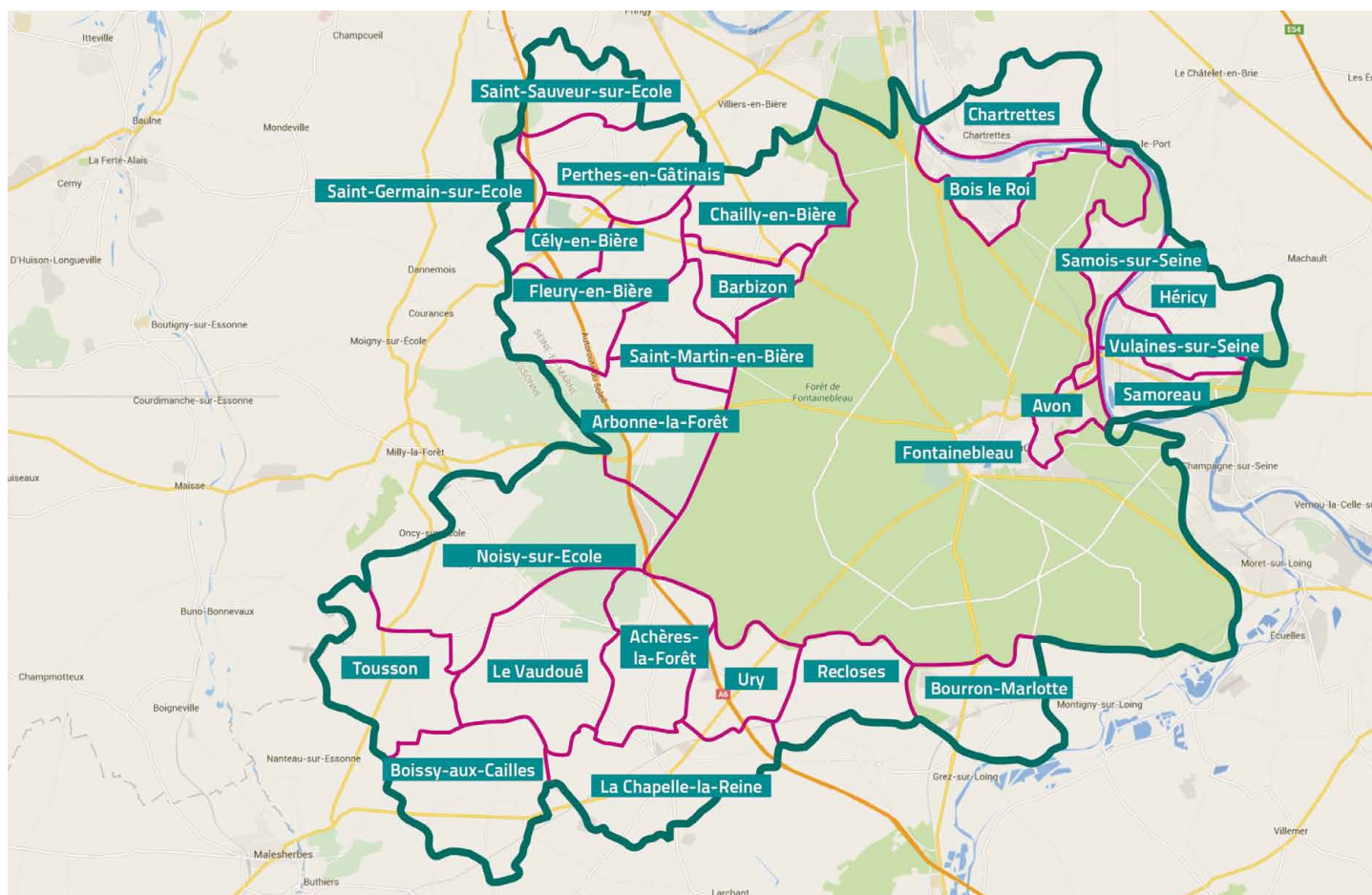
- remplacement de menuiseries, mise en peinture, ravalement de façade, châssis de toit, piscine, abri de jardin, garage,...
- extension ou création de surface de surface maximale de 40 m²
- Clôtures sur rue et en limites séparatives

Permis de construire (Cerfa 13406*04) :

- Construction nouvelle
 - Extension de construction existantes
 - Annexes supérieures à 20 m²
- Pour rappel, l'observation de travaux sans déclaration préalable fait l'objet d'un procès-verbal d'infraction.



du côté de la communauté



Un nouveau territoire pour notre commune au 1^{er} janvier 2017

Pour former une communauté d'agglomération, l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 prévoit :

- la fusion des communautés de communes du « Pays de Fontainebleau » (Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Recloses, Samoisi-sur-Seine) et « Entre Seine et Forêt » (Héricy, Samoreau, Vulaines-sur-Seine)
- l'extension du périmètre de la fusion avec certaines communes du « Pays de Bière » (Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole), du « Pays de Seine » (Bois-le-Roi, Chartrette) et des « Terres du Gâtinais » (Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, La Chapelle-la-Reine, Noisy-sur-Ecole, Tousson, Ury, Le Vaudoué)

Comité de pilotage

Un comité de pilotage composé des 26 maires, des présidents et vice-présidents des cinq intercommunalités concernées se réunit depuis avril pour préparer cette évolution majeure résultant de la Loi NOTRe avec l'aide de huit groupes de travail thématiques :

- urbanisme, aménagement, habitat, logement
- déplacements, transports

- développement économique, tourisme
- sports, enfance, jeunesse
- environnement, déchets, eau et assainissement
- projet de territoire
- finances, ressources humaine, administration
- gouvernance

Vote des Conseils Municipaux et Intercommunaux

Les Conseils Municipaux et Intercommunaux ont voté entre mai et juillet sur le projet préfectoral : la communauté de communes du Pays de Fontainebleau et quatre de ses cinq membres (sauf Samoisi-sur-Seine) ont voté favorablement alors qu'une majorité des Conseils s'y est opposée (17 contre, 14 pour) pour des raisons propres à chaque commune (souhait de rejoindre Milly-la-Forêt mais hors Seine-et-Marne, réaction contre le schéma imposé par l'Etat, crainte de rejoindre Fontainebleau, posture politique...).

Le projet est ainsi revenu le 23 septembre 2016 devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui,

après avis consultatif favorable auprès du Préfet, a confirmé le nom des 26 communes appelées à former notre future Communauté d'agglomération.

Il reste moins de 3 mois aux 2 Conseils Intercommunaux fusionnés et aux 26 Conseils Municipaux pour s'exprimer sur les statuts de la nouvelle communauté d'agglomération précisant :

- le nom du futur territoire et l'adresse du siège administratif (Fontainebleau)
- 6 compétences obligatoires et au moins 3 compétences optionnelles
- le mode de gouvernance et le nombre de Délégués pour chacune des communes au sein du futur Conseil Communautaire qui siègera dès janvier 2017 sachant que faute d'accord avant le 15 décembre prochain, c'est le Préfet qui décide par arrêté.

Pour tenir ce délai, le comité de pilotage est assisté d'un cabinet expert avec pour mission de répondre à la question prioritaire des statuts et d'accompagner en 2017 la mise en œuvre de la nouvelle communauté d'agglomération.

Une réunion publique d'information se tiendra fin novembre, début décembre lorsque les travaux sur les statuts seront plus avancés. ■

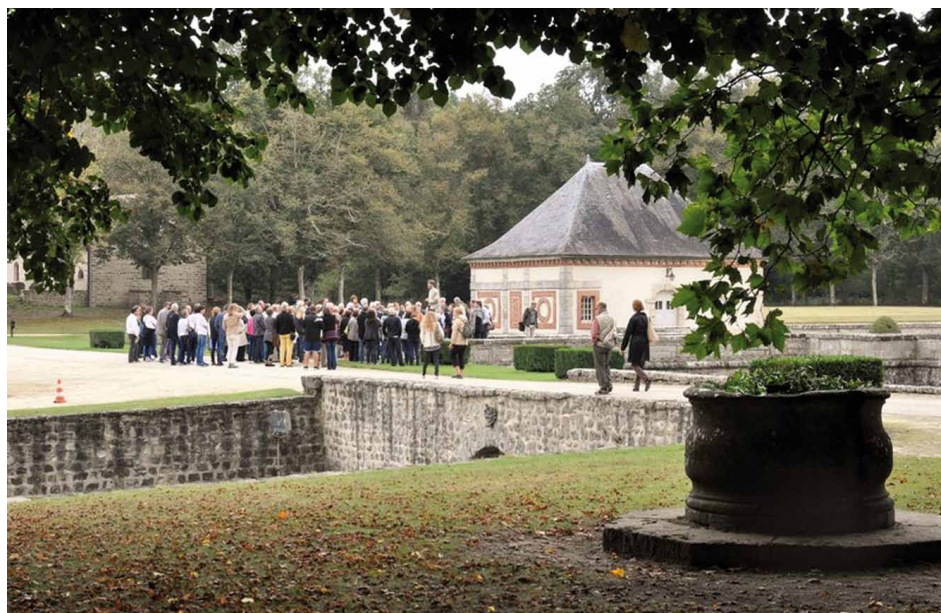


Les journées européennes du patrimoine : **une fréquentation en très forte hausse**

Les journées du patrimoine ont été inaugurées le samedi 17 septembre par une plaque rendant hommage aux maires de Bourron-Marlotte de 1790 à nos jours. Une manifestation particulièrement bien adaptée au thème de l'année, « citoyen et patrimoine », qui fut décliné en fin d'après-midi par une très intéressante conférence de Sylvain Lavelle : *Le citoyen à l'assaut du patrimoine*.

Visites du musée, du village et des ateliers d'artistes

A Bourron-Marlotte, cet assaut prit la forme d'une très forte augmentation de la fréquentation. Ainsi, les 17 et 18 septembre, le musée de la mairie, créée en 1907, a accueilli plus de 200 curieux venus découvrir la collection municipale et la petite exposition consacrée au peintre Ferdinand Kreutzer. Juste à côté, l'office de tourisme récemment inauguré, offrit ses belles peintures murales aux regards de nombreux promeneurs. Enfin les visites du village n'étaient pas en reste puisque le samedi, Françoise Cantonnet a guidé près de 25 personnes à la découverte de Marlotte alors qu'Isabelle Gaudillat a mené le dimanche un groupe de 50 visiteurs du côté de Bourron ! Parallèlement, les huit ateliers d'artistes ouverts le samedi après-midi ont pu profiter de ce flux plus important que les années précédentes.



Eglise Saint-Sévère et château de Bourron

Mais les lieux où il fallait être, le dimanche après-midi, étaient l'église Saint-Sévère où Josette Creach reçut 214 visiteurs et le parc du château de Bourron où près de 1000 visiteurs se sont pressés, accueillis par Guy et Estrella de Cordon. Les visites de ce beau jardin, ouvert gratuitement à tous, ont été assurées par Nathalie Duwez qui guida pas moins de

100 promeneurs en début d'après-midi. Les enfants des écoles n'avaient pas été oubliés puisqu'une équipe d'animateurs menées par les conteuses Marielle Guenebault et Catherine Dodu y a organisé une véritable chasse au trésor, riches d'histoires et d'indices, « à la recherche du diamant de Marie Leszczyńska ». Au total une belle fête culturelle et populaire qui doit sa réussite à la mobilisation de conseillers municipaux et de bénévoles des Amis de Bourron-Marlotte. ■

La 3^e Académie d'orgue : **un rendez-vous international !**



Répétition des stagiaires dans la salle Jean Renoir

Du 10 au 15 juillet 2016, la 3^e Académie d'orgue de Bourron-Marlotte organisée par les Amis de l'Orgue en partenariat avec la commune, a accueilli pas moins de 19 stagiaires. Le groupe d'habitues (de 10 à 77 ans !) comptant notamment le spationaute Jean-Loup Chrétien et de nombreux jeunes, s'est fortement agrandi cette année grâce à la présence de stagiaires venus d'autres pays : Russie, Corée, Pologne. L'équipe des professeurs menée par Eric Lebrun assure les cours centrés sur l'orgue de l'église Saint-Sévère et qui rayonnent sur les orgues voisins du sud Seine-et-Marne. Ce fut encore une fois une semaine riche en échanges et en partages. Les stagiaires, « enchantés par cette formation, ont eu du mal à se quitter et se sont déjà donné rendez-vous pour l'été prochain » conclut le président des Amis de l'orgue, Jérôme Mouterde. ■



La Foulée Bourronnaise a 25 ans

La Foulée Bourronnaise a soufflé ses 25 bougies avec toujours plus de participants pour les 4 courses organisées par Jean-Pierre Evrard, le 1000 m, le 1600 m, une course de 4264 m et l'épreuve phare de 10 km.



© L'Éclaireur

Albertine Fiocre, nouvelle centenaire de Bourron Marlotte



Le 8 août 2016 le maire de Bourron-Marlotte, Jean-Pierre Joubert, a eu le plaisir de remettre la Médaille de la ville de Bourron-Marlotte à Madame Albertine Fiocre à l'occasion de son centième anniversaire célébré lors d'un joyeux goûter de l'amitié organisé par la résidence des Chênes Rouges et son Directeur, Elian Giraud.

Un tempérament enjoué

Enfant de la première guerre mondiale née en Belgique mais ayant grandi en France, Albertine Fiocre s'est installée à

Bourron-Marlotte en 1949 pour fonder sa famille de 4 enfants. Bien connue des anciens Bourronnais-Marlottins pour ses livraisons de lait de sa ferme, d'abord avec un cheval puis une 2CV, et appréciée dans le village pour son tempérament enjoué, sa gentillesse et son humour d'un autre siècle, elle ne cesse de nous rappeler ses « Cent ans de certitude » : pour devenir centenaire, il faut commencer jeune et ne jamais s'arrêter ! ■



Marie Elise EVRARD a reçu la médaille de la ville à l'occasion du Forum des Associations.

Marie Elise Evrard reçoit la médaille de la ville

Née près de Bordeaux, elle fait ses études au lycée COUPERIN, le BAC de philosophie en poche, elle décroche une licence d'espagnol.

S'en suit une carrière de sportive bien remplie. Elle débute le judo en 1966 et obtient sa ceinture noire en 1971 et son diplôme d'état en 1974. Elle pratique aussi l'aïkido.

Elle épouse Jean-Pierre en 1974 et ils ont 3 enfants. A partir de 1975, elle enseigne le judo à Bourron-Marlotte. En 1989 elle est embauchée par la commune et exerce le métier d'agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) pendant 15 ans.

Elle continue à enseigner le judo, cela fait 40 ans qu'elle transmet sa passion pour sa discipline, à cela s'ajoute ses cours de gymnastique volontaire.

Marie-Elise Evrard a la médaille d'argent de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports signée du Ministre Jean-François Lamour. ■

Ouverture d'un cabinet d'Ostéopathie

Martin Fayolas et Alexandre Lallement sont des ostéopathes diplômés d'une école délivrant une formation continue en 6 ans. Leur formation comprenant de nombreux stages et conférences spécialisées, ils sont donc compétents dans la prise en charge de tout type de patient dès le plus jeune âge.

Les ostéopathes de ce cabinet sont formés au diagnostic différentiel, ils seront donc à même de mettre en évidence les symptômes ne relevant pas du domaine de l'Ostéopathie et de vous rediriger si besoin vers les professionnels compétents. ■

Alexandre Lallement : 06 08 26 42 72

Martin Fayolas : 07 86 05 89 62

www.osteopathie-bourron-marlotte.fr



Net IT Bee, artisan informatique

Ancien directeur informatique, Denis Patron a choisi de créer sa société et de s'installer à Bourron-Marlotte. Pro de l'informatique, sensible au bon fonctionnement des matériels, à une bonne gestion des sauvegardes, au stockage des informations, à rendre l'utilisation de l'informatique plus simple, à protéger les familles des dangers d'internet, il en fait son métier aux services des particuliers notamment.

Les données des particuliers ne deviennent-elles pas aussi importantes que des données professionnelles ? Qui n'a pas peur de perdre toutes ses photos de vacances ? Qui n'a jamais perdu tous ses mails en faisant une erreur de manipulation ? Qui ne garde pas son ancien ordinateur parce qu'il n'a jamais su récupérer ses fichiers sur le nouveau ? Comment partager une imprimante à la maison ?

Net IT Bee peut conseiller sur le type de matériel à acheter en fonction des besoins de ses clients. Et Net IT Bee peut vous accompagner dans l'installation et le démarrage de votre matériel, la récupération des données de votre ancien ordinateur et l'optimisation des performances. Très souvent, les matériels neufs sont livrés avec un tas d'applications inutiles qui grèvent les performances de celui-ci. Il peut vous assister dans des manipulations qui vous semblent complexes, tant sur Windows que sur Mac.

Net IT Bee est déclaré Service à la Personne. Cela signifie que toutes les prestations de service à domicile sont déductibles à 50% de l'impôt sur le revenu. C'est spécifié sur toutes les factures éligibles à cet avantage. ■

Net IT Bee
124 bis avenue du Général Leclerc
09 70 44 46 44 / www.netitbee.com

La barbière de Bourron-Marlotte



Mélanie n'est pas seulement une coiffeuse rock'n roll, c'est également une barbière.

En effet, depuis plusieurs mois, elle répond aux canons de la mode masculine en coupant, taillant, ciselant les barbes courtes ou longues qui poussent au gré des envies. Pour ce faire, elle s'est formée puis perfectionnée à l'utilisation de la tondeuse et surtout du coupe-chou, et utilise huiles, mousses incolores, baumes et cires pour parfaire le dessin des moustaches et des barbes en tous genres.

Présente au salon international de la coiffure courant septembre, elle a parfait ses

connaissances en trouvant de nouvelles astuces de coupe.

Attentive à l'équilibre du visage et au caractère de ses clients, elle conseille sur la forme la plus adaptée des barbiches de tous poils, et dès lors, fait passer à chacun de ses barbous une heure de décontraction et d'amusement. ■

Mélanie Lefevre
170, rue du Général Leclerc
06 06 69 24 78

à venir !

Exposition Dames nature

Cette exposition présentera conjointement les peintures de Caroline Manière et les sculptures d'Agnès Bleicher.

Inspirées toutes les deux par la beauté des lieux où elles résident, elles expriment par leur art, le don de la vie, les caractéristiques nourricières de la nature au travers de représentations féminines. ■

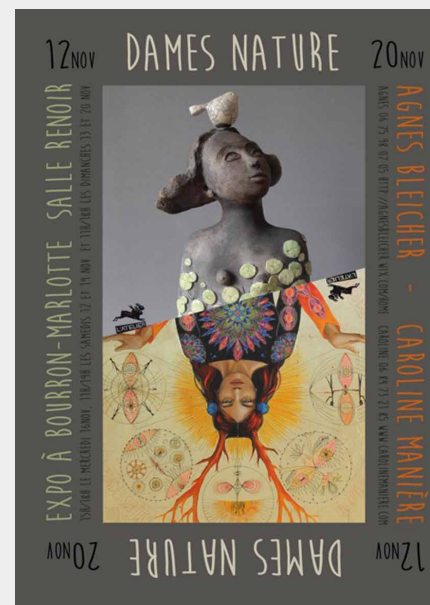
Du samedi 12 au dimanche 20 novembre
Salle Jean Renoir

Horaires d'ouverture :

15h-18h mercredi 16 novembre

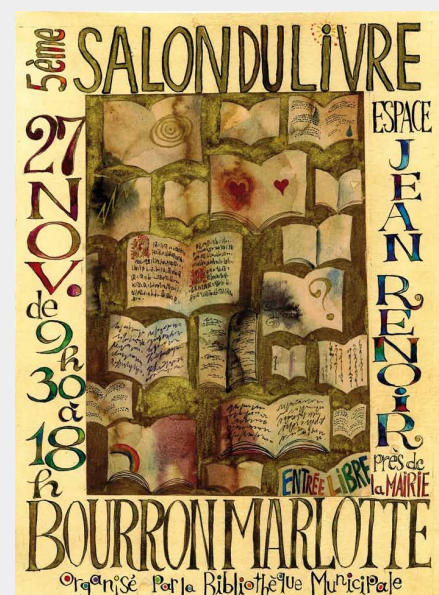
11h-19h les samedis 12 et 19 novembre

et 11h-18h les dimanches 13 et 20 novembre



Salon du livre

La prochaine édition du Salon du Livre, organisée par la bibliothèque municipale, aura lieu dimanche 27 novembre 2016 autour de la principale thématique de la jeunesse, la littérature générale sera aussi présente avec ses romans et polars.. Il est prévu l'après-midi des ateliers d'animation pour les enfants (contes et illustration de contes). On découvrira exceptionnellement le kamishibai ou théâtre de papier japonais. Les auteurs seront présents toute la journée pour la dédicace de leur ouvrage. Enfin le salon du livre c'est aussi découvrir des éditeurs d'albums (éditions Leluyon, Violette et Lulu...) aux côtés de la librairie Le Nénuphar.. ■





Atelier contes pour enfants Les Mots et Bulles



L'association « Les Mots et Bulles » vous propose un atelier contes pour enfants.

A travers le conte nous allons partager notre imaginaire, apprendre à écouter et raconter tout en découvrant les contes d'ici et d'ailleurs.

Les jeunes conteurs pourront créer un projet, tout au long des ateliers, qui sera présenté en fin d'année ! ■

Ateliers pour enfants de 6 à 10 ans

Mercredi de 14h à 16h

(2 sessions en fonction de l'âge)

A la Maison Monier

90€/trimestre ou 250€/an

Adhésion/an : 10 €

Contact : Catherine Dodu / 06 30 02 11 73

lesmotsetbulles@gmail.com

Le Club de l'Amitié

Le « Club de l'Amitié » vous rappelle ses réunions amicales tous les mardis de 14 à 17 h à la salle des fêtes. Nous partageons dans la bonne humeur Scrabble, Belote, Tarots, goûter...

Au fil des mois, nous vous proposerons :

- **Dimanche 30 octobre**, Théâtre à Paris : «CROQUE-MONSIEUR» avec Fanny Ardant,
- **Mercredi 14 décembre** : repas de Noël, après-midi dansante,
- **Mardi 17 janvier** 2017/ 14 h : Assemblée Générale / galette des Rois,
- **Mercredi 19 avril** : «Auberge Espagnole» soirée dansante.
- **Jeudi 18 mai** : Sortie à Paris, suggestions :

Opéra Garnier, Musée Rodin, Musée des Papiers Fragonard, Jardins Albert Khan ...

- **Mercredi 7 juin** : Déjeuner / Quizz, après-midi dansante.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous nous réjouissons de vous accueillir. ■

Contacts :

Elisabeth Julliard : 06 32 60 36 69

Micheline Ouze : 06 89 85 76 92

clubamitie77@laposte.net

Ecole de musique « Accords »

Depuis combien de temps rêvez-vous, ou vos enfants, de pratiquer un instrument de musique, ou chanter dans une chorale.

Rejoignez l'école de musique ACCORDS où plus de 300 élèves font déjà confiance à ses qualités éducatives et professionnelles.

ACCORDS, c'est un engagement de nos élus communaux et de notre Conseil Départemental. C'est aussi la volonté des dirigeants de la CCMSL et des bénévoles qui dirigent cette école, de promouvoir l'éducation musicale sur notre département.

La diversité des disciplines enseignées, la qualité pédagogique et professionnelle contribuent largement au succès de l'école de musique ACCORDS.

Quelle que soit votre motivation : curiosité, détente, loisir, préparation d'examen, concours, orientation professionnelle; en venant rejoindre l'école de musique ACCORDS vous intégrez une grande famille animée par la passion et l'amitié. ■

www.accordsTT.fr

info@accords77.fr

Gymnastique volontaire

Gym douce, dynamique, entretien, cardio dance, marche nordique : le plein d'activités pour toute vos envies.

Progressez à votre rythme... Nos séances sont suffisamment diversifiées pour que vous puissiez prendre du plaisir et toujours progresser. Nous vous proposons d'améliorer équilibre, coordination, tonus musculaire, souplesse et endurance. Quel que soit votre niveau, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé en salle comme en extérieur. ■

Label qualité Sport Santé 2015-2019

Contacts :

Philippe (président) : 06 83 98 93 44

philippe.cazaban@sfr.fr

Jocelyne (secrétaire générale) :

06 76 32 79 50



Figurines de Mode

Vous aimez la mode, le travail des créateurs contemporains et les costumes des époques passées, cet atelier est pour vous !

L'association Figurines de Mode propose des cours de stylisme : dessiner une figurine, représenter des tissus, relation corps/vêtement, références culturelles, lignes vestimentaires, élaboration de petits cadres de collection. Cet atelier associe le côté ludique des arts-plastiques avec la rigueur des arts-appliqués, l'essentiel étant de se cultiver, d'apprendre à

regarder, à faire, à trouver du plaisir tout en développant sa personnalité et ses goûts. Et bien sûr créer et dessiner ! ■

Pour enfants à partir de 8 ans et adolescents.

Le mercredi 14h30-16h

Salle Monier

Contact : Céline 06 95 57 06 77



Mieux vivre avec le yoga

L'association « Mieux vivre avec le yoga » reprend ses activités tous les mercredis à 9h à la salle des fêtes.

Pour vous détendre, pour mieux respirer, pour faire face à votre stress, pour faire du bien à votre corps mais aussi à votre esprit, pour calmer votre mental trop bavard, venez nous rejoindre en essayant une séance ; n'oubliez pas d'apporter un tapis de sol ou une grande serviette, un coussin et une couverture. ■

Renseignements et inscriptions sur place

ou au 01 64 45 63 25

yoga.lagenevraye@orange.fr

www.bienetre-77.fr

LE RUCHER

L'association reprend ses activités nombreuses et variées traditionnellement début octobre.

Après avoir participé aux forums des associations de Bourron Marlotte puis de Montigny sur Loing, nous avons enregistré nos adhésions et déjà proposé une première sortie culturelle à Menetou Salon le jeudi 15 septembre.

Pour cette nouvelle saison 2016/2017, les ateliers réfection de sièges intègrent un nouvel espace dans les locaux laissés vacants par le départ de l'office de tourisme au 37 rue Murger les lundis matin, mardis matin et jeudis après midi, ces cours sont animés par Sonia ; tandis que les lundis après midi et mercredis matin se tiendront les ateliers libres de réfection de sièges.

Grâce à la gentillesse de Tina, la réouverture des cours de conversation anglaise réjouit ses nombreux et assidus adeptes. ■



Renseignements

<http://bourronmarlotte.free.fr>

rubrique associations

à venir !

Salon des Métiers d'Art



Cette année, le salon ouvrira ses portes aux artisans d'art utilisant le BOIS et son dérivé le PAPIER, comme un hommage à notre belle forêt.

Le septième Salon des Métiers d'Art organisé par les Amis de Bourron-Marlotte, se tiendra samedi 5 et dimanche 6 novembre 2016 à l'Espace Renoir.

Les artisans-créateurs retenus sont tous des amoureux de ces matières et vous feront découvrir leur métier-passion et leurs œuvres.

Tourneur sur bois, luthier, ébéniste, création de bijoux en bois, sculpture en papier de soie, création de tableau en papier et de livre d'artiste, dentelle de papier, création « d'empreinte », enluminure, créations de canne, de couteau, de stylo, encadrement, restauration de papier et bien d'autres découvertes.... ■

Entrée libre 10h-18h

Pour toute information :

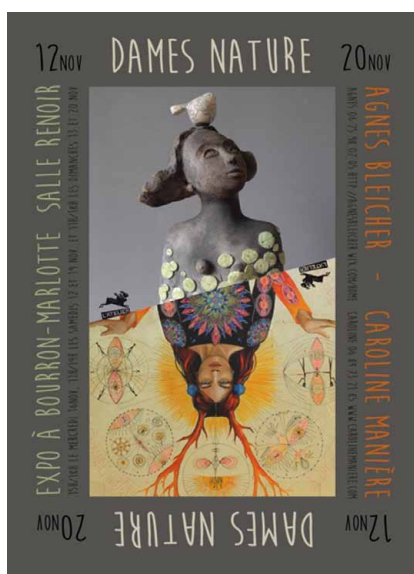
Jérôme Camus : 06 07 19 98 16

► dates à retenir

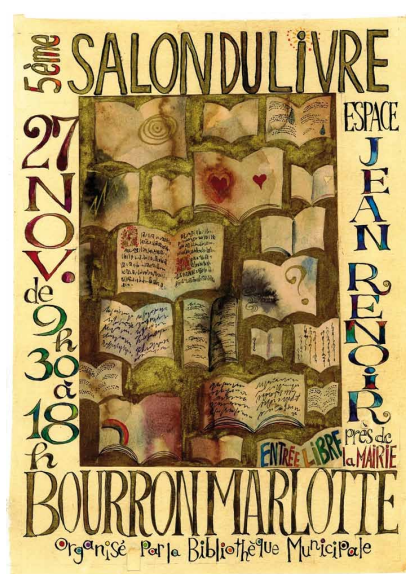


NOVEMBRE

Samedi 5 et dimanche 6
Salon des Métiers d'Art
Espace Renoir



Du samedi 12 au dimanche 20
Exposition peintures et céramiques
« Dames nature »
Espace Renoir



Dimanche 27
Salon du livre
organisé par la commune
Espace Renoir

DÉCEMBRE

Vendredi 2 et samedi 3
Téléthon

Samedi 10
Spectacle pour enfants organisé
par la commune
Salle des fêtes

Dimanche 11
Goûter des anciens organisé par
la commune
Samedi 17 Marché de Noël

► état civil

NAISSANCE

17 juillet Sasha MARTIN
5 août Romane RENOARD
6 août Aloïs MARIN TRAYNOR
26 août Ethan SARRA
7 septembre Clémence BAGOT
13 septembre Chloé GIAT
20 septembre Laëtitia LAVILLAT
20 septembre Alexandra LAVILLAT

MARIAGE

27 août François DEVILLERS
et Babita ITOO
10 septembre Paul-Henri MATHIEU
et Quiterie CAMUS
14 septembre Marc LE CAMPION
et Sandie STEINECKE
1^{er} octobre Stéphane HALLAK
et Stéphanie HASSLER

DÉCÈS

8 juillet Huberte BRIMBOEUF ép SCHMITT
19 juillet Marie TOURNIER ép BODRY
20 juillet Marc GOURÉE
26 juillet Henri LATHIÈRE
7 août Jacqueline L'HOIR vve CARTEAU
8 août Louis ORSAT
14 août Jeanne CAZAL vve PARIS
15 août Jean-Pierre HIRIGOYEN
21 août Jean-Pierre DELÉPINE
26 août Annick GAILLARD vve RODRIGUEZ
31 août André HERBILLON
5 septembre Étiennette HENRY vve BARRANDON
6 septembre Etelvina SANCHEZ HERNANDEZ
vve DOUDA LEDESMA
12 septembre Nadia MARINIER vve BLOTIÈRE
17 septembre Serge TIMBERT
21 septembre Henri DEFOY
24 septembre Marie PENNEC vve CHARLIE

Directeur de publication :
Jean-Pierre Joubert
**Adjointe en charge
de la communication :**
Chantal Payan
Comité de rédaction :
Frédéric Bassoulet,
Marie-Hélène Camus,
Josette Destribats,
Joëlle Soler,
Béatrice Portelette,
Nicolas Quénu,
Anne-Isabelle Roubaï
Conception :
Isabelle Martija-Ochoa
Impression :
Dupli Concept
Diffusion gratuite
Dépôt légal : Octobre 2016